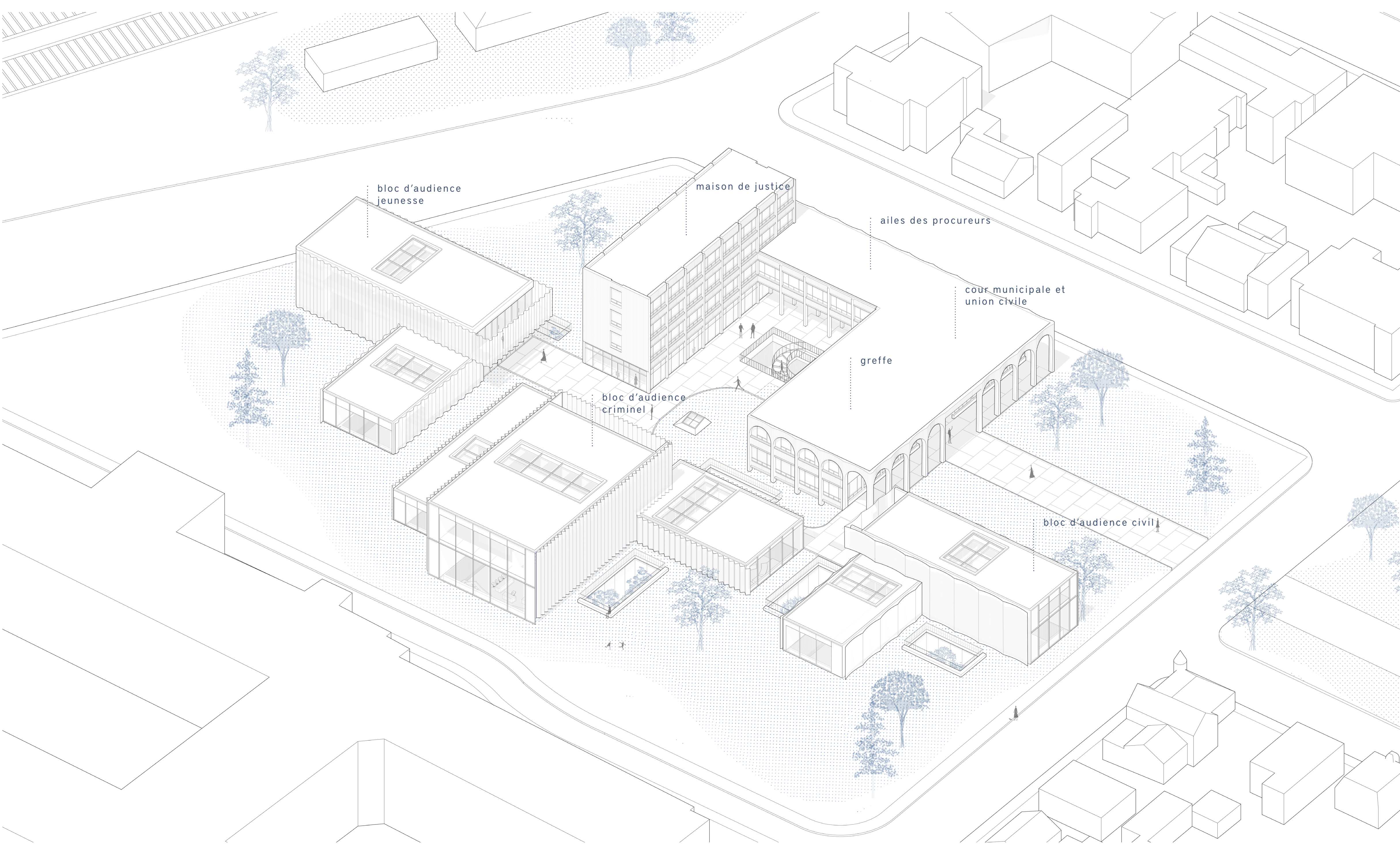
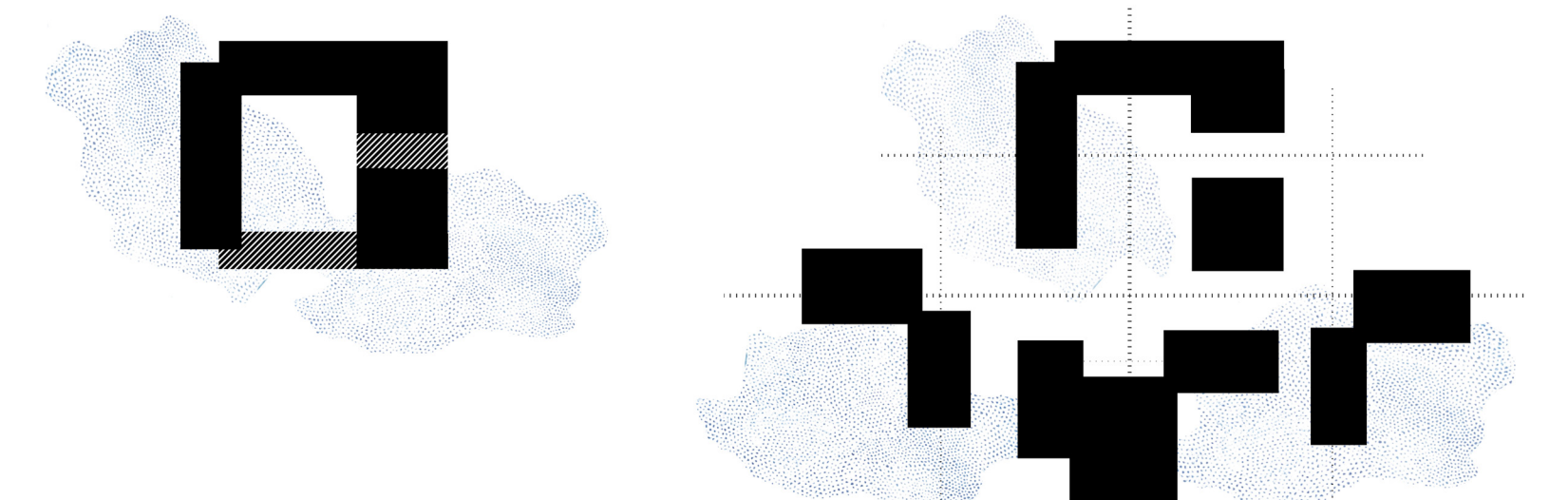


# Justice fragmentée

Conception d'un pôle juridique à Saint-Hyacinthe

Léa Trottier

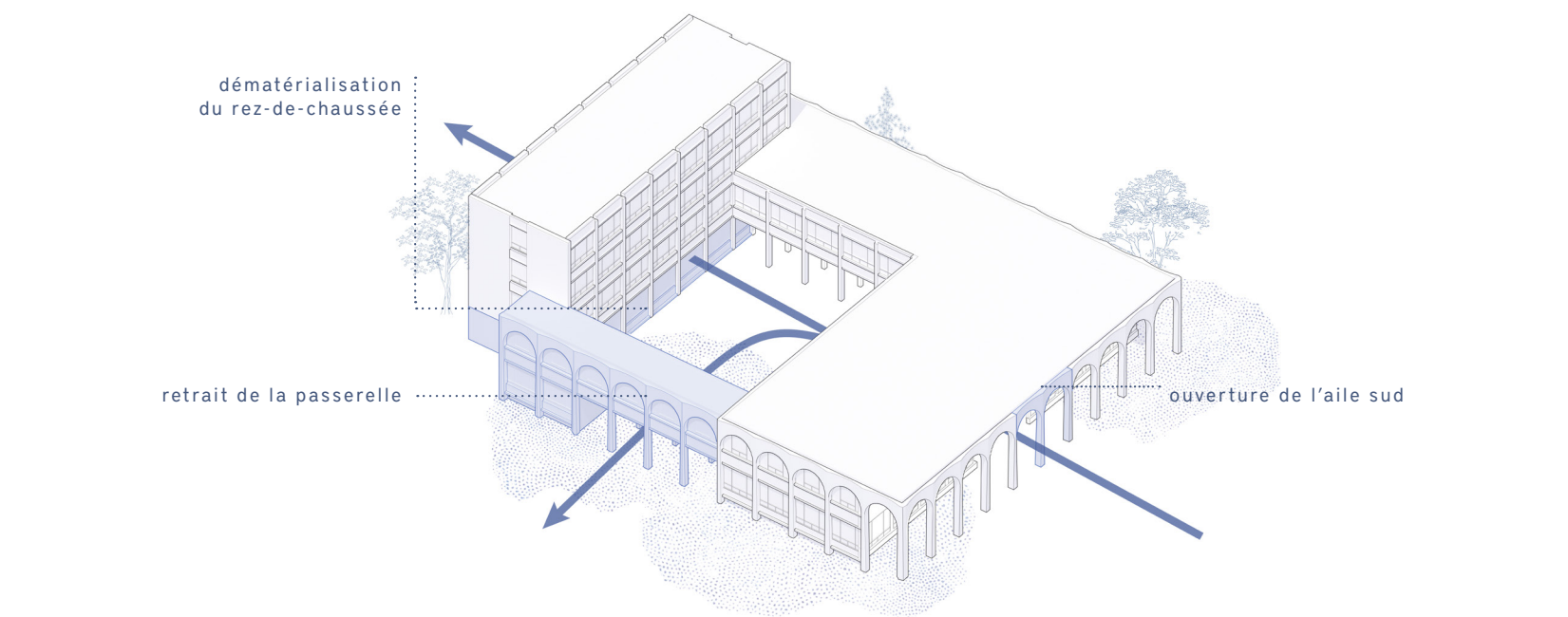
E(p) supervisé par Julien Beauchamp-Roy



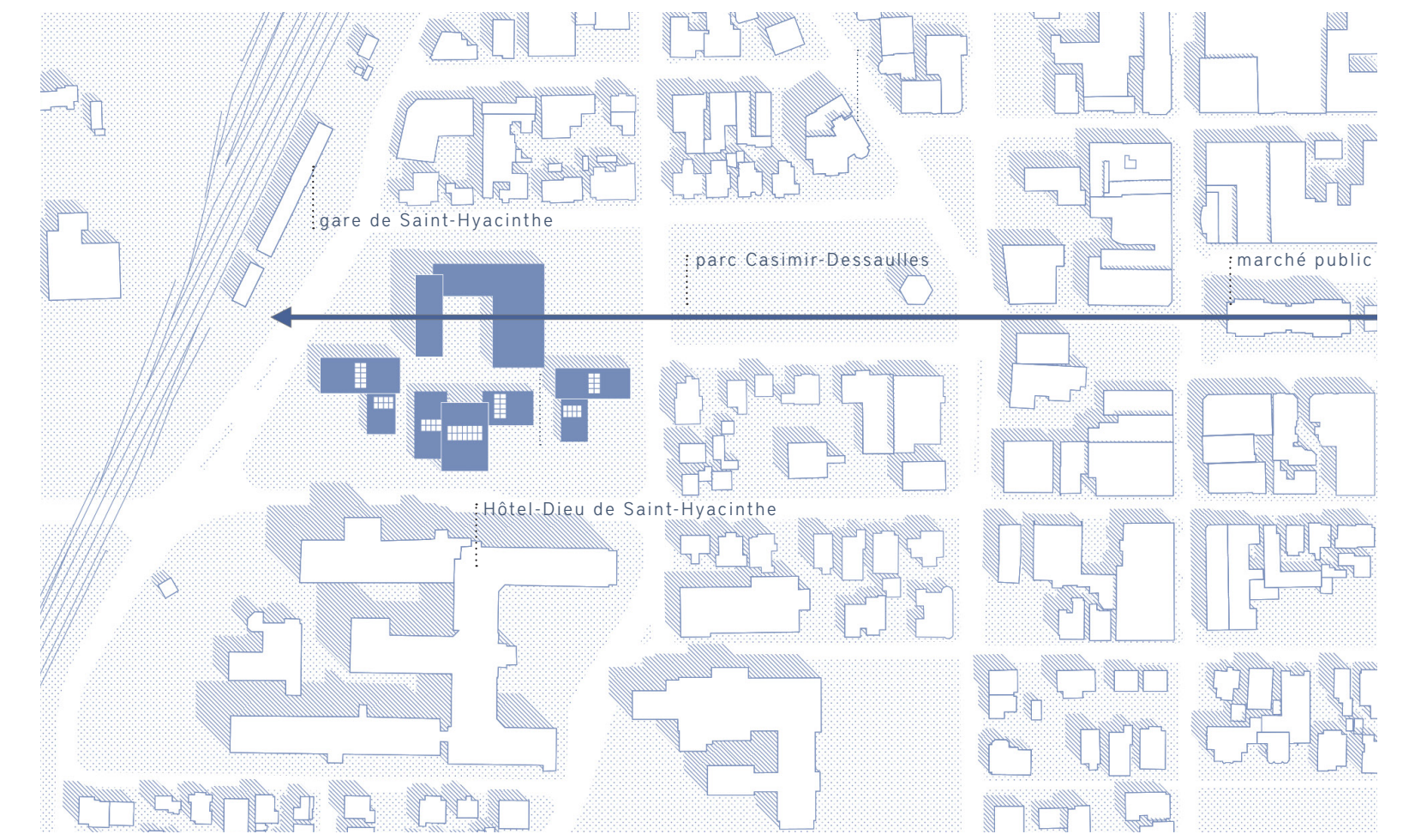
axonométrie du site

Cet essai (projet) cherche à répondre à l'évolution du système de justice, à travers la conception d'un pôle juridique, intégrant les fonctions d'un palais de justice ainsi que celles d'une maison de justice. L'intervention devient du fait même l'occasion de s'intéresser à la revalorisation et l'agrandissement du palais de justice de Saint-Hyacinthe, un élément menacé du patrimoine moderne québécois. L'objectif est de questionner la représentation architecturale de la justice, afin de mettre de l'avant la place et la participation du public. Pour ce faire, le modèle proposé fragmente le système traditionnel, en éclatant sa forme rigide pour en faire un réseau accessible. Cette juxtaposition entre tradition et progrès génère un parcours, intégrant aussi bien les enjeux de représentation que d'accessibilité.

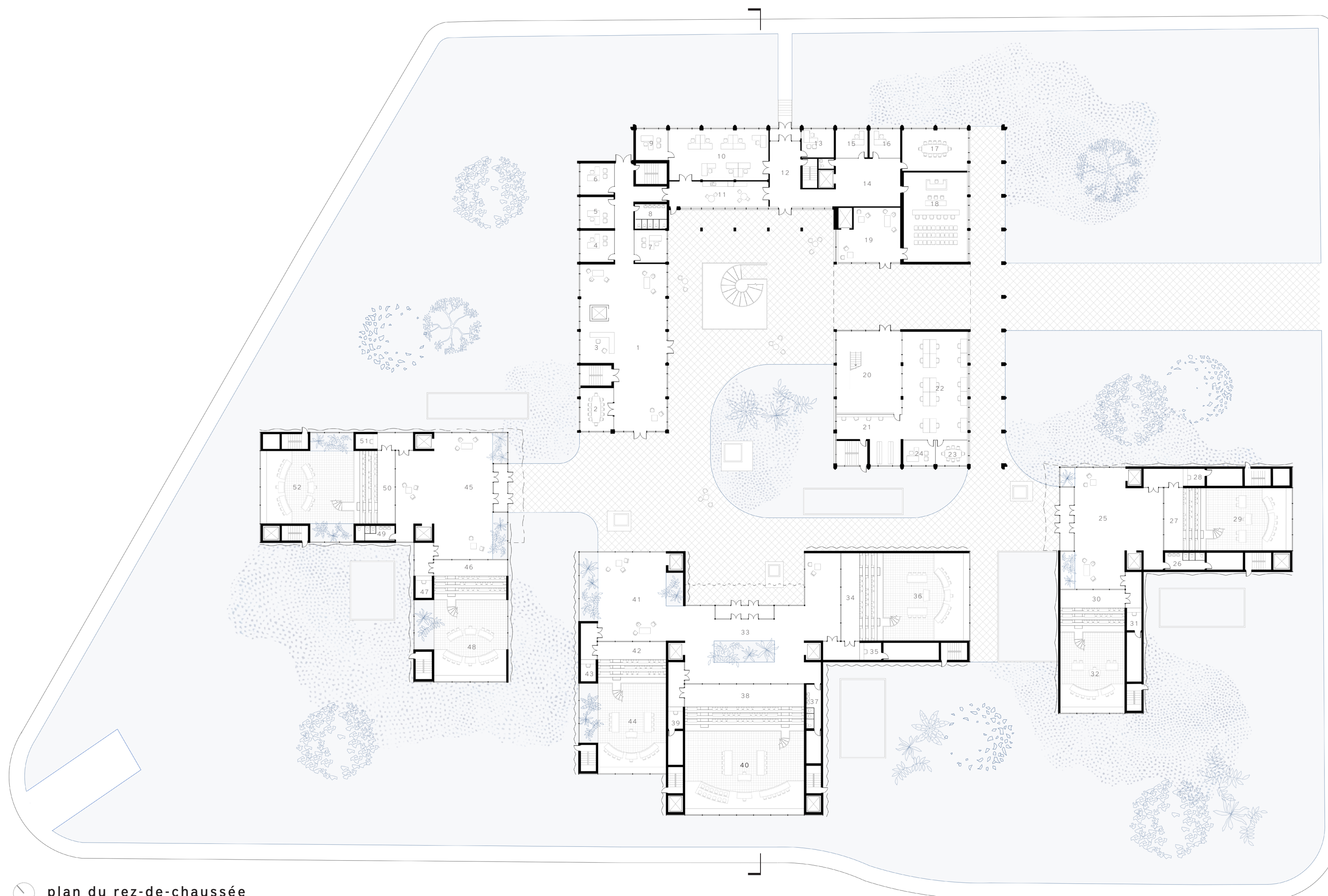
Suivant le concept de l'éclatement, le projet se développe par la création de pavillons, disposés sur la parcelle de sorte à poursuivre l'axe civil présent sur le site en recadrant la cour intérieure, un point clé de projet d'origine. Les trois blocs créés se veulent une réaction à l'isolement et à la désorientation causés par les salles d'audience contemporaines, hermétiques et anonymes. Le travail des pièces visuelles, tout comme l'intégration de puits de lumière ainsi que des cours angulaires, enrichit la connexion entre les individus et le site tout en intégrant aux parcours des repères visuels. Les gradins, eux, sont conçus de sorte à offrir au public une vue plongeante vers la justice judiciaire, sous un puits de lumière où, à leur tour, les usagers se retrouvent à la vue de la magistrature. L'ensemble des interventions se veut donc un moyen de poursuivre l'évolution du lieu, en raffermant la présence du public à travers la conception d'un nouveau modèle d'architecture juridique.



interventions sur l'existant



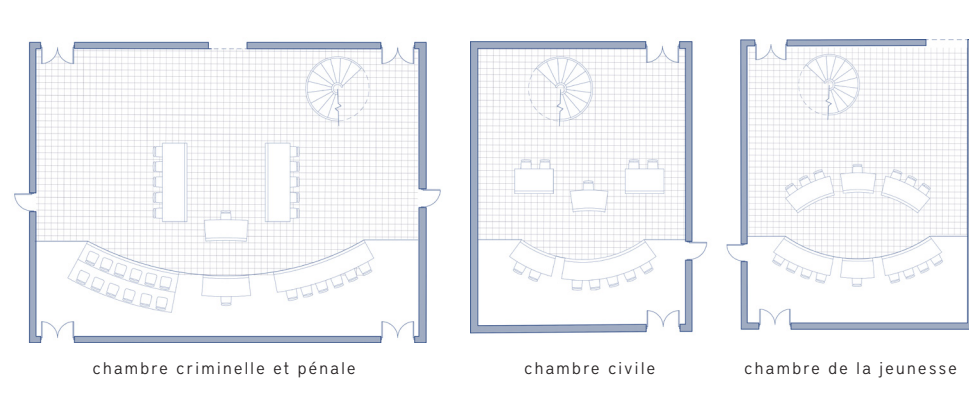
plan d'implantation



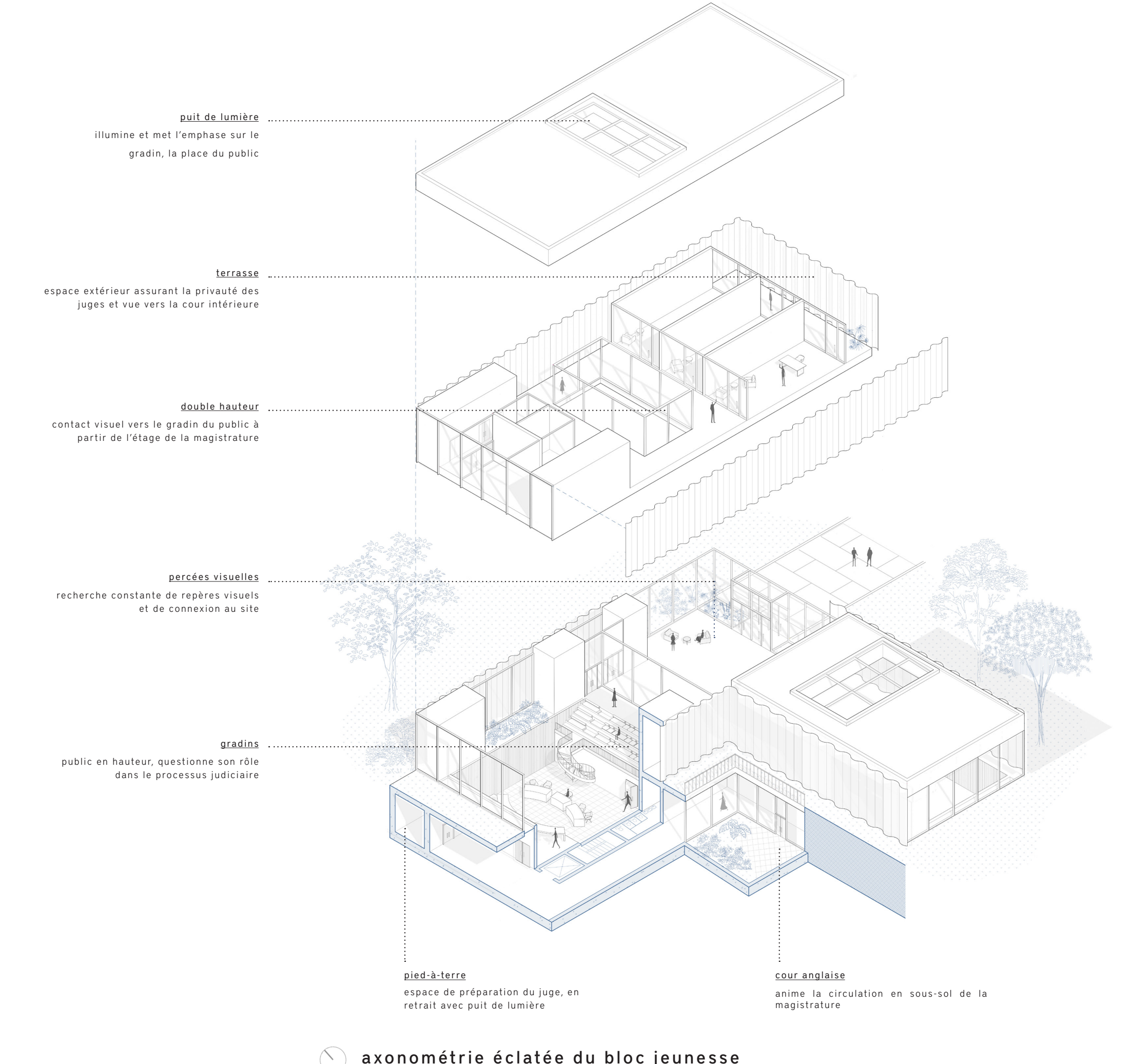
plan du rez-de-chaussée

## réaménagement de l'existant

- maison de justice :**
  - 1: hall / espace d'attente
  - 2: salle de conférence
  - 3: secrétariat
  - 4: bureau agent de probation
  - 5: bureau agent de probation
  - 6: bureau agent de probation
  - 7: bureau agent de probation
  - 8: toilettes
- aile des procureurs :**
  - 9: bureau du procureur en chef
  - 10: aile de travail
  - 11: salle de repos
  - 12: hall
  - 13: poste de contrôle
  - 14: aile de radiographie
  - 15: salle des dossiers
  - 16: salle d'attente
  - 17: salle de conférence
- cour municipale :**
  - 18: cour municipale
  - 19: espace d'attente
- greffe :**
  - 20: espace d'attente
  - 21: compteur grille
  - 22: aile de taxi
  - 23: salle de conférence
  - 24: bureau du directeur local
- bloc civil :**
  - 25: hall
  - 26: toilettes
  - 27: gradins
  - 28: poste de contrôle
  - 29: salle d'audience #1 (chambre civile)
  - 30: gradins
  - 31: poste de contrôle
  - 32: salle d'audience #2 (chambre civile)
- bloc criminel :**
  - 33: hall
  - 34: gradins
  - 35: poste de contrôle
  - 36: salle d'audience #3 (chambre criminelle)
  - 37: toilettes
  - 38: gradins
  - 39: poste de contrôle
  - 40: salle d'audience #4 (chambre criminelle)
  - 41: espace d'attente
  - 42: gradins
  - 43: poste de contrôle
  - 44: salle d'audience #5 (chambre criminelle)
- bloc jeunesse :**
  - 45: hall
  - 46: gradins
  - 47: poste de contrôle
  - 48: salle d'audience #6 (chambre jeunesse)
  - 49: toilettes
  - 50: gradins
  - 51: poste de contrôle
  - 52: salle d'audience #7 (chambre jeunesse)



maison civile / chambre civile / chambre de la jeunesse



axonométrie éclatée du bloc jeunesse

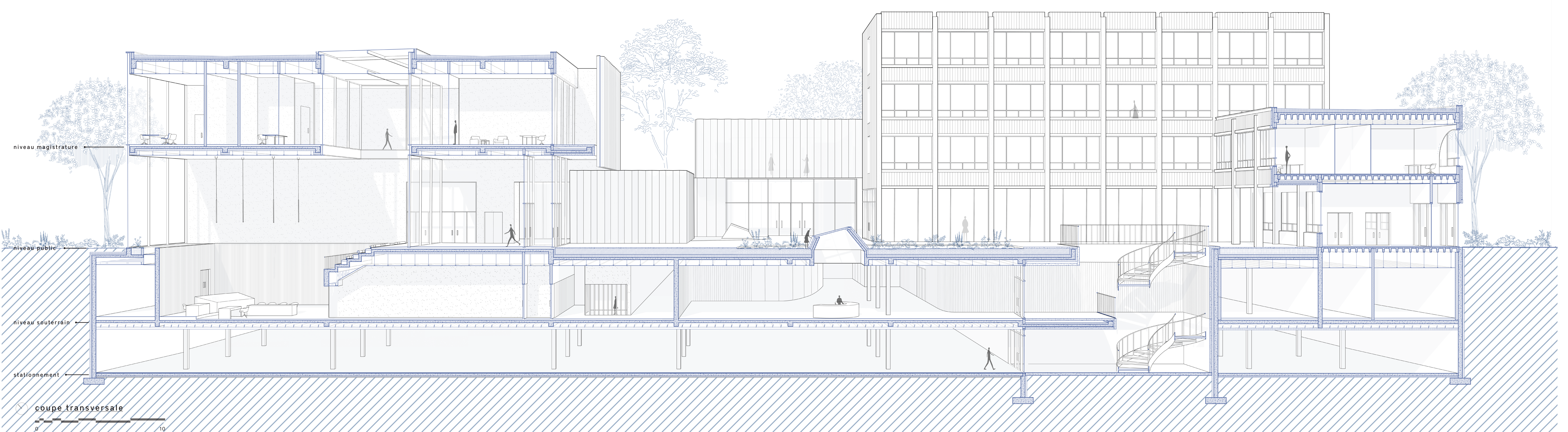


Le sous-sol relie l'ensemble des fragments et permet une circulation protégée, animée par des cours angulaires et des puits de lumière.

La cour intérieure, le cœur du pôle juridique, se poursuit dans les halls des blocs d'audience, des espaces lumineux, perméables et accessibles.

Le public peut ensuite assister aux audiences à partir des gradins, ayant ainsi une vue plongeante vers la justice judiciaire se déroulant sous ses yeux.

Par souci de prudence, la magistrature demeure en retrait à l'étage, là où elle peut observer le public en demeurant partiellement dissimulée.



coupe transversale